

États financiers de

**LA CHAMBRE DE
COMMERCE DU CANADA**

Et rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 31 décembre 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de La Chambre de commerce du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Chambre de commerce du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2022;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

KPMG s.n.l./s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

Le 30 mars 2023

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

État de la situation financière

Au 31 décembre 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse	1 333 208 \$	4 067 826 \$
Débiteurs (note 2)	1 830 339	1 773 999
Charges payées d'avance	309 475	241 892
	<u>3 473 022</u>	<u>6 083 717</u>
Placements (note 3)	5 494 876	4 679 976
Placements affectés (note 3)	1 627 934	1 964 467
Immobilisations corporelles et incorporelles (note 4)	1 666 097	1 677 397
	<u>12 261 929 \$</u>	<u>14 405 557 \$</u>
Passifs et actifs nets		
Passifs à court terme		
Créiteurs et charges à payer (note 5)	1 678 328 \$	3 331 366 \$
Produits reportés (note 6)	3 767 488	4 310 682
Tranche à court terme de l'emprunt bancaire (note 13)	223 647	212 931
	<u>5 669 463</u>	<u>7 854 979</u>
Emprunt bancaire (note 13)	78 929	302 576
Dépôts de garantie pour détenteurs de carnets (note 12 a))	1 627 934	1 964 467
Avantages incitatifs reportés relatifs à des baux	468 783	560 507
	<u>7 845 109</u>	<u>10 682 529</u>
Actifs nets (note 7)		
Investis en immobilisations corporelles et incorporelles	918 060	624 705
Fonds d'initiatives stratégiques	900 000	600 000
Fonds de réserve pour éventualités	2 598 760	2 498 323
	<u>4 416 820</u>	<u>3 723 028</u>
Engagements (note 8)		
Éventualités (note 12 b))		
	<u>12 261 929 \$</u>	<u>14 405 557 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Produits		
Cotisations annuelles Sociétés	4 255 984 \$	4 634 740 \$
Conseils et chambres	347 498	330 377
Associations commerciales	278 970	252 711
	<hr/>	<hr/>
	4 882 452	5 217 828
Événements et conférences	3 137 325	1 647 691
Conseils et campagnes	2 431 358	1 361 666
Vente de carnets	1 597 377	1 031 786
Laboratoire de données sur les entreprises	1 489 539	–
Certification de documents	578 865	624 753
Centre de l'avenir des affaires	425 000	–
Autres activités (annexe)	296 257	579 269
Placements	241 384	153 471
Services aux entreprises de la Chambre	176 464	175 352
Services d'abonnement	160 875	222 563
Institut des PME	140 000	–
Projets de politique sponsorisés	–	5 000
	<hr/>	<hr/>
	10 674 444	5 801 551
	<hr/>	<hr/>
	15 556 896	11 019 379
Charges		
Salaires et avantages sociaux	7 661 354	6 064 471
Charges administratives (annexe)	3 361 052	2 706 304
Événements et conférences	1 077 804	498 995
Honoraires professionnels	968 148	123 079
Loyer	611 299	597 590
Conseils et campagnes	410 574	272 634
Frais de déplacement	234 730	18 957
Services d'abonnement	73 771	76 040
Services aux entreprises de la Chambre	29 218	29 951
	<hr/>	<hr/>
	14 427 950	10 388 021
Excédent des produits sur les charges, avant les éléments ci-dessous	1 128 946	631 358
Perte non réalisée sur les placements	(435 154)	(69 917)
Excédent des produits sur les charges	<hr/>	<hr/>
	693 792 \$	561 441 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

État de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives de 2021

	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles	Fonds d'initiatives stratégiques	Fonds de réserve pour éventualités	Non affectés	2022 Total	2021 Total
Actifs nets au début de l'exercice	624 705 \$	600 000 \$	600 000 \$	– \$	3 723 028 \$	3 161 587 \$
Excédent des produits sur les charges	–	–	–	693 792	693 792	561 441
Transfert du fonds non grevé d'affectations	–	300 000	100 437	(400 437)	–	–
Variation des actifs nets, investis en immobilisations corporelles et incorporelles						
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	547 555	–	–	(547 555)	–	–
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(558 855)	–	–	558 855	–	–
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à des baux	91 724	–	–	(91 724)	–	–
Remboursement de la dette à long terme	212 931	–	–	(212 931)	–	–
Actifs nets à la fin de l'exercice	918 060 \$	900 000 \$	2 598 760 \$	– \$	4 416 820 \$	3 723 028 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Provenance (utilisation) des fonds		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	693 792 \$	561 441\$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	558 855	476 523
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à des baux	(91 724)	(91 724))
Perte non réalisée sur les placements	(435 154)	(69 917)
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation (note 9)	(2 320 155)	2 522 640
	(1 594 386)	3 398 963
Activités de financement		
Produits de la dette à long terme	(212 931)	(202 729)
Activités d'investissement		
Achat net de placements	(43 213)	(533 322)
Augmentation des dépôts de garantie pour détenteurs de carnets	(336 533)	(103 901)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(547 555)	(129 755)
	(927 301)	(766 978)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(2 734 618)	2 429 256
Encaisse au début de l'exercice	4 067 826	1 638 570
Encaisse à la fin de l'exercice	1 333 208\$	4 067 826 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2022

La Chambre de commerce du Canada (la « Chambre ») a été constituée sans capital-actions le 12 janvier 1929 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. À compter du 28 janvier 2014, la Chambre a poursuivi son existence sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. En tant qu'organisme sans but lucratif au sens du paragraphe 149(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* la Chambre n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

La Chambre est le principal défenseur des politiques publiques qui épousent les intérêts des entreprises canadiennes. Elle a pour objectif de favoriser un environnement concurrentiel solide qui profite au Canada et à tous les Canadiens.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les conventions comptables les plus importantes sont présentées ci-après :

a) Constatation des produits

La Chambre comptabilise les apports selon la méthode du report s'appliquant aux organismes sans but lucratif. Les apports affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent, considérant que la perception des cotisations est raisonnablement assurée.

Les cotisations perçues au cours de l'exercice qui se rapportent à un exercice ultérieur sont comptabilisées à titre de produits reportés.

Les produits des ventes de carnets sont comptabilisés au moment de l'émission des carnets.

Les produits de la certification de documents et les produits tirés des événements et conférences et des conseils et campagnes sont comptabilisés au cours de l'exercice où le service est rendu ou l'événement a lieu. Les sommes perçues d'avance sont comptabilisées dans les produits reportés.

Les autres produits sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation prévue des immobilisations, comme suit :

Actif	Durée Méthode	Durée d'utilisation
Matériel de bureau	linéaire	4 - 10 ans
Matériel et logiciels informatiques	linéaire	3 - 5 ans
Améliorations locatives	linéaire	durée du bail

c) Instruments financiers

La Chambre évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, elle les évalue au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, ainsi que des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés, des fonds communs de placement, et des fonds en gestion commune qui sont mesurés à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats. Les gains/pertes réalisé(e)s sont inclus(es) dans le revenu du placement dans l'état des résultats.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Le cas échéant, la Chambre détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, la somme pouvant être obtenue de la vente de l'actif, et la somme qu'elle prévoit obtenir si elle exerce son droit à l'égard d'une garantie financière. Ultérieurement, en cas de renversement des faits ou des circonstances, la Chambre comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, qui n'excède pas la charge de dépréciation initiale.

d) Financement de projets

Le financement de projets relatif à des activités devant être entreprises au cours d'exercices futurs est comptabilisé dans l'état de la situation financière dans les produits reportés puis constaté en produit lorsque les dépenses correspondantes sont engagées.

e) Incitatifs relatifs à des baux

Les incitatifs relatifs à des baux sont reportés et amortis sur les durées respectives des baux.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

1. Principales conventions comptables (suite)

f) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées chaque année et les ajustements nécessaires sont comptabilisés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Les principales estimations faites par la direction comprennent les hypothèses sous-tendant l'évaluation de la provision pour créances douteuses.

2. Débiteurs

Les débiteurs comprennent les éléments suivants :

	2022	2021
Cotisations	685 238 \$	765 369\$
Comptes clients	97 760	128 473
Intérêts courus	144 154	95 877
Autres	935 773	953 264
	1 862 925	1 942 983
Provision pour créances douteuses	(32 586)	(168 984)
	1 830 339 \$	1 773 999 \$

3. Placements

a) Les placements, à la valeur marchande :

31 décembre 2022	Coût	Valeur comptable
Billets à terme et obligations bonds de sociétés	6 287 266 \$	5 952 663 \$
Fonds communs de placement	453 452	458 755
Fonds communs	811 404	711 392
	7 552 122 \$	7 122 810 \$

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

3. Placements (suite)

a) Les placements, à la valeur marchande (suite):

31 décembre 2021	Coût	Valeur comptable
Billets à terme et obligations bonds de sociétés	5 366 665 \$	5 401 371 \$
Fonds communs de placement	467 491	485 223
Fonds communs	804 445	757 849
	6 638 601 \$	6 644 443 \$

Les placements sont gérés par des gestionnaires de placement conformément à la politique de placement de la Chambre, qui a été approuvée par le conseil d'administration. Les seuls placements prévus par la politique de placement sont les titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés dont la cote est égale ou supérieure à BBB, les fonds communs de placement et les fonds en gestion commune. Les titres à revenu fixe de la Chambre sont assortis de taux d'intérêt effectifs variant de 1,00 % à 4,82 % et d'échéances variant de 1 à 5 années.

b) Les placements sont répartis comme suit :

	2022	2021
Placements non affectés	5 494 876 \$	4 679 976 \$
Placements affectés	1 627 934	1 964 467
	7 122 810 \$	6 644 443 \$

Les placements affectés servent de dépôts de garantie pour les détenteurs de carnets, tel qu'il est décrit à la note 12.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

4. Immobilisations corporelles et incorporelles

			2022	2021
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel de bureau				
informatiques	500 272 \$	238 780 \$	261 492 \$	256 952 \$
Matériel et logiciels	1 514 995	982 653	532 342	366 523
Améliorations locatives	1 880 289	1 008 026	872 263	1 053 922
	3 895 556 \$	2 229 459 \$	1 666 097 \$	1 677 397 \$

Le coût et l'amortissement cumulé sont indiqués nets des sorties d'immobilisations entièrement amorties de 125 101 \$ (368 523 \$ en 2021). Au 31 décembre 2021, les coûts et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 3 473 102 \$ et 1 795 705 \$.

5. Crédoeurs et charges à payer

Sont incluses dans les crédoeurs et charges à payer les sommes à remettre à l'État de néant \$ (néant \$ en 2021) qui comprennent les taxes à la consommation, l'impôt-santé des employeurs et les remises salariales correspondantes.

6. Produits reportés

Le solde à la fin de l'exercice se détaille comme suit :

	2022	2021
Cotisations	2 162 227 \$	2 269 335\$
Autres projets et activités	1 605 261	2 041 347
	3 767 488 \$	4 310 682\$

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

7. Actifs nets

(a) Gestion du capital

Pour ce qui est des actifs nets, la Chambre a l'intention de les utiliser pour financer ses activités courantes, ses projets futurs et l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles nécessaires à ses opérations. La Chambre gère ses actifs nets en établissant des fonds grevés d'affectations et en y versant des montants appropriés en vue de projets, d'éventualités et d'autres besoins en capital prévus dans l'avenir.

La Chambre n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant le capital .

(b) Fonds grevés d'affectations

(i) Fonds de réserve pour éventualités

Il s'agit d'un fonds établi par le conseil d'administration afin d'améliorer la situation financière de la Chambre. Le fonds sert de réserve à la Chambre advenant un important déficit imprévu et qui ne figurait pas dans le budget, des dépenses ne pouvant être payées à même d'autres fonds. L'objectif de la Chambre consiste à conserver dans le Fonds de réserve pour éventualités un solde équivalant à trois mois de dépenses de fonctionnement engagées.

(ii) Fonds d'initiatives stratégiques

Ce fonds a été établi par le conseil d'administration pour financer les coûts futurs associés aux initiatives stratégiques. L'objectif de la Chambre consiste à conserver dans le Fonds d'initiatives stratégiques un solde de 900 000 \$ à l'appui des initiatives stratégiques de croissance au-delà des dépenses normales de fonctionnement.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

8. Engagements

La Chambre loue des locaux et du matériel aux termes de contrats ayant diverses dates d'échéance (Ottawa - 2028, Toronto - 2025, Montréal - 2025). Les engagements se présentent comme suit :

2023	694 693 \$
2024	700 067
2025	640 069
2026	553 644
2027	554 886
Années suivantes	557 659
	<hr/>
	3 701 018 \$

9. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2022	2021
Débiteurs	(56 340)\$	(563 154)\$
Charges payées d'avance	(67 583)	55 518
Créditeurs et charges à payer	(1 653 038)	2 271 042
Produits reportés	(543 194)	759 234
	<hr/>	<hr/>
	(2 320 155)\$	2 522 640 \$

10. Avantages sociaux futurs

La Chambre est l'administrateur du Régime de pension des employés de la chambre de commerce du Canada, qui est un régime de retraite à cotisations déterminées enregistré auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario.

Les cotisations patronales que la Chambre a versées au régime de retraite à cotisations déterminées durant l'exercice en cours s'élevaient à 166 193 \$ (141 147 \$ en 2021). Cette contribution est incluse dans les charges liées à la rémunération et aux avantages sociaux.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

11. Risques financiers

La Chambre s'expose aux risques suivants en lien avec ses instruments financiers.

(a) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Chambre encourt des pertes sur crédit du fait que les contreparties aux instruments financiers peuvent manquer à leurs obligations. L'exposition au risque de crédit est réduite au minimum, car la plupart de ces contreparties sont solvables.

La Chambre évalue continuellement ses comptes débiteurs et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. À la fin de l'exercice, la provision pour créances douteuses se chiffrait à 32 586 \$ (168 984 \$ en 2021).

(b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que la Chambre ne soit pas en mesure de remplir ses obligations liées à des passifs financiers ou de satisfaire à des besoins de trésorerie en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Chambre s'attend à respecter ces obligations dans les délais prévus en produisant des flux de trésorerie suffisants issus de ses membres. La Chambre estime que ses instruments financiers ne l'exposent à aucun risque important de liquidité découlant de ses instruments financiers.

(c) Risque de marché :

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

(i) Risque de change :

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Chambre estime ne pas encourir de risque de change important découlant de ses instruments financiers.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

11. Risques financiers (suite)

(c) Risque de marché (suite)

(ii) Risque de taux d'intérêt et autre risque de prix

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt. La Chambre est exposée à un risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe, puisque la juste valeur desdits instruments peut fluctuer par suite des variations de taux d'intérêt. Le risque lié aux autres prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Chambre est exposée à d'autres risques de prix relativement à ses placements dans des fonds mutuels et communs, qu'elle détient conformément à sa politique de placement. La Chambre est exposée à un risque de taux d'intérêt en raison de son emprunt bancaire et de ses placements dans des billets à terme et obligations de sociétés conformément à sa politique de placement, qu'elle détient conformément à sa politique de placement. Ces risques ont augmenté en 2022 en raison des fluctuations des taux d'intérêt et des prix du marché.

Par rapport à l'an dernier, il n'y a eu aucun changement quant à l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, des politiques, des procédures et des méthodes de gestion de la Chambre à part des changements des risques de taux d'intérêt et de marché.

12. Carnets

a) Dépôts de garantie

La Chambre est l'organisme canadien autorisé à émettre des carnets. Avant l'émission, la Chambre exige un dépôt de garantie du client (le détenteur du carnet) devant couvrir les droits de douanes et autres taxes qui deviendraient payables aux autorités douanières des pays étrangers si les marchandises n'étaient pas retirées de la douane du pays d'importation dans les délais prescrits ou si les procédures normales n'étaient pas suivies. Les dépôts de garantie qui sont acceptés par la Chambre pour l'émission d'un carnet comprennent les dépôts en d'espèces, les cautionnements ou les lettres de crédit délivrées par des institutions financières reconnues. Les seuls dépôts de garantie comptabilisés au bilan sont ceux qui ont été reçus en espèces.

b) Éventualités

Si une plainte est reçue, toute une série d'étapes commence en vue de résoudre le problème; dans certains cas, cette procédure peut durer plusieurs mois ou même plusieurs années.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

12. Carnets (suite)

b) Éventualités (suite)

La Chambre a inscrit \$ (3 400 \$ en 2021) pour les réclamations Carnet qui pourraient vraisemblablement se terminer par une perte en raison d'une garantie insuffisante selon l'estimation des gestionnaires. Vu la difficulté de prévoir le montant de réclamation éventuel, les pertes réelles pourraient différer des estimations des gestionnaires et avoir un effet défavorable important sur la situation financière de la Chambre. Tout écart entre les pertes réelles et les pertes estimatives sera constaté en charge au cours de l'exercice du règlement.

13. Emprunt bancaire

Le 17 octobre 2018, la Chambre a contracté un emprunt bancaire de 1 032 855 \$ qui porte intérêt au taux de 4,92% et est remboursable par des versements mensuels mixtes (capital et intérêts) de 19 453 \$. L'emprunt est amorti sur 5 ans et arrive à échéance en septembre 2023.

En raison de la COVID-19, la Chambre a reporté les paiements de principal d'avril 2020 à septembre 2020 jusqu'à la fin de l'emprunt et n'a effectué des paiements d'intérêts que pendant ces mois. La nouvelle date d'échéance de l'emprunt a donc été fixée à avril 2024.

Les sommes à verser au cours des deux prochaines années en remboursement de l'emprunt s'établissent comme suit :

2023	223 647 \$
2024	78 929
	<hr/>
	302 576 \$

15. Information comparatives:

Certaines 2021 informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice considéré.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Annexe - Informations supplémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2022

	2022	2021
Produits d'autres activités		
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)	– \$	118 465 \$
Comptes en fiducie	7 850	5 400
Autres	288 407	205 404
	296 257 \$	579 269 \$
	2022	2021
Charges administratives		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	558 855 \$	476 523 \$
Charges d'exploitation	713 410	140 625
ISDE	–	2 232
Frais relatifs à la certification en ligne	180 993	246 755
Support informatique	439 650	292 085
Mauvaises créances	–	145 043
Télécommunications	165 118	159 769
Cotisations internationales	130 739	148 738
Frais de service	130 622	142 295
Projets spéciaux	350	31 876
Surveillance des médias	86 715	84 640
Chambre 2025	–	503 558
Données, logiciels, et services d'abonnement	545 644	–
Publicité	408 956	332 165
	3 361 052 \$	2 706 304 \$